LA LIBERTÉ Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

BOULEVARD PROVENCHER

Le restaurant Step'n Out a fermé ses portes il y a quelques semaines. Le bâtiment du boulevard Provencher appartient à Entreprises Riel. Quel avenir pour cet emplacement de choix?

3



JOYEUSE FÊTE DES MÈRES

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 101 N° 6 • 7 AU 13 MAI 2014
SAINT-BONIFACE

Stella's au 340



photo : Wilgis Agossa

C'est avec un grand sourire et une poignée de main franche que la directrice du Centre culturel franco-manitobain, Sylviane Lanthier et le directeur exécutif de la chaîne de restaurants Stella's, Grant Anderson ont conclu les négociations qui verront le restaurant Stella's remplacer Chez Cora au 340 boulevard Provencher. Le bail définitif devrait être signé dans les prochains jours.

Les réactions positives de la communauté n'ont pas tardé à se faire entendre sur les réseaux sociaux et dans les conversations de quartier. Une seule préoccupation : le service en français. Mais Grant Anderson promet dans son restaurant bonifacien un service en français irréprochable. Seuls les clients qui le demandent auront un menu en anglais! **| Page 5.**

Citation DE LA SEMAINE

« Écouter Radio-Canada en français, c'est comme si on est citoyen à moitié. Si on n'est pas bilingue, on n'a pas toute l'information. »

Walter Kleinschmit a participé à la consultation publique organisée par Radio-Canada le 29 avril et déplore le peu de programmation en français, spécialement pour les communautés francophones en situation minoritaire. **| Page 7.**

MENTION SPÉCIALE *BLUE RIBBON* POUR LE JOURNAL DE L'ANNÉE AU CONCOURS DES JOURNAUX RÉGIONAUX CANADIENS

Gagnant du grand prix d'Excellence générale DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RÉCIPIENDAIRE DU CAPOT BLEU 2013

The Chamber — The Winnipeg Chamber of Commerce — RÉCIPIENDAIRE DU PRIX Spirit of Winnipeg

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada — LAURÉAT DU PRIX Boréal 2013

Le SOMMAIRE

Votre hôpital

LES SOINS INFIRMIERS : UNE PUISSANTE FORCE DE CHANGEMENT

À l'Hôpital Saint-Boniface, la profession d'infirmière est ancrée dans une riche tradition de compassion et d'innovation. En 1844, quatre religieuses des Sœurs de la Charité de Montréal, connues sous le nom de Sœurs Grises, entreprennent un voyage extraordinaire en canot en direction de l'ouest pour s'occuper des malades et des personnes dans le besoin de la colonie de la rivière Rouge. En 1871, elles fondent l'Hôpital Saint-Boniface, le premier hôpital de l'Ouest canadien ouvert à toutes les personnes dans le besoin quelles que soient leur race, leur couleur de peau ou leurs croyances.

« Cet esprit de pionnier est encore bien vivant chez les infirmières de l'Hôpital Saint-Boniface, affirme Wendy Rudnick, infirmière en chef. C'est ce que je constate chaque fois que je visite une unité. J'y trouve des infirmières curieuses d'apprendre, ouvertes aux changements afin d'améliorer les soins aux patients. »



Des infirmières et infirmiers de l'Hôpital Saint-Boniface.

Du 12 au 18 mai prochain, la Semaine nationale des soins infirmiers sera l'occasion de rendre hommage aux infirmières et de souligner leur rôle de premier plan en ce qui concerne les changements apportés en vue d'améliorer les soins aux patients.

Les infirmières s'occupent des patients tout au long de leur séjour à l'Hôpital, nouant souvent des liens étroits avec eux et avec les membres de leur famille. Elles transmettent de l'information indispensable à l'ensemble de l'équipe de soins de santé et sont présentes 24 heures par jour et 7 jours par semaine pour répondre aux besoins des patients. Pour de nombreux patients, elles sont le visage même de l'Hôpital Saint-Boniface.


Wendy Rudnick, infirmière en chef.

Les soins de santé évoluent sans cesse, et aujourd'hui plus que jamais, les infirmières jouent un rôle inestimable dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets qui visent à changer les pratiques des soins infirmiers. Ces pratiques nous permettent d'évaluer et de modifier les activités quotidiennes selon les besoins afin d'offrir des soins plus sûrs et de meilleure qualité et d'améliorer l'expérience des patients ainsi que leurs résultats en matière de santé.

« Les infirmières participent largement aux efforts déployés par les responsables de l'Hôpital en vue de transformer les soins, de cerner les lacunes et de trouver de nouvelles méthodes de travail, explique Mme Rudnick. Lorsque les infirmières du programme de chirurgie étaient à la recherche d'une meilleure façon de procéder au transfert des patients, elles ont élaboré un rapport d'infirmière à infirmière, de quart de travail à quart de travail auquel participe aussi le patient. Cela n'est pas venu de la direction; ce sont les infirmières elles mêmes qui recherchaient une façon plus sûre d'échanger l'information essentielle aux soins des patients. »

Le concept de rapport de quart de travail d'infirmière à infirmière au chevet du patient s'est rapidement étendu à l'ensemble de l'établissement, et constitue l'un des nombreux exemples d'infirmières qui prennent l'initiative de changements destinés à améliorer les méthodes de travail.

« Les infirmières de l'Hôpital Saint-Boniface remettent constamment en question les façons de faire, et ce, tout en gardant présent à l'esprit notre but ultime, soit d'offrir chaque jour les meilleurs soins de santé possible à chacun de nos patients. »

ÉVÉNEMENTS

Venez célébrer la Semaine nationale des soins infirmiers à l'Hôpital Saint-Boniface!
Du lundi 12 mai au vendredi 16 mai

Kiosques interactifs mettant en valeur le travail exceptionnel qu'accomplissent nos infirmières et infirmiers
Le mardi 13 mai
7 h 30 à 15 h 30
Atrium Everett
(entrée principale)

Kiosque des services en français
Venez en apprendre davantage sur les services en français à l'Hôpital Saint-Boniface.
Le jeudi 15 mai
9 h à 11 h 30
Atrium Everett
(entrée principale)

La galerie Buhler présente :
La calligraphie :
Winston Leathers, Aliana Au, Ben Wasylyshen et John King

La galerie Buhler est située dans l'atrium Everett de l'Hôpital.
Pour plus de renseignements, composez le 204-237-2309.


Hôpital St-Boniface Hospital

409, avenue Taché | Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6

saintboniface.ca

LITTÉRATURE

Simone Chaput émérite

En racontant l'histoire de parents préoccupés par l'incapacité de leurs enfants de s'engager, et du désenchantement des jeunes, Simone Chaput a remporté le Prix des lecteurs de Radio-Canada et le Prix Champlain.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Simone Chaput, a reçu, le 30 avril dernier, le Prix des lecteurs Radio-Canada 2014 pour son septième roman, *Un vent prodigue*, à titre de meilleure œuvre de fiction franco-canadienne publiée au cours de l'année.

Pour l'écrivaine franco-manitobaine, il s'agit de la deuxième reconnaissance en quelques jours, puisque le 9 avril dernier, *Un vent prodigue* a également remporté le Prix Champlain 2013 (Catégorie « Ouvrage de fiction »).

« Je suis très touchée, et agréablement surprise, lance Simone Chaput. D'habitude, un roman vient à plaire soit aux «littéraires» – les professeurs d'université et les critiques qui aiment analyser en profondeur les textes – ou encore aux lecteurs – ces gens qui ont le goût pour une histoire bien ficelée. Le Prix Champlain est choisi par un jury d'universitaires. Le Prix des lecteurs Radio-Canada est choisi par un jury de huit lecteurs venant de tout le pays. C'est rare qu'une auteure vienne à plaire simultanément aux deux groupes. Alors c'est vraiment quelque chose de spécial. »

Fossé des générations

Un vent prodigue se veut une réflexion sur le fossé des générations.



photo : Gracieuseté Cindy Phelan

Simone Chaput : « Quant aux jeunes, je ne sais pas ce qu'ils cherchent. Je ne sais pas comment ils définissent leur bonheur. C'est mon incompréhension qui a engendré *Un vent prodigue*. »

Cette chronique familiale raconte l'histoire d'un professeur de génie civil et d'une ethnologue dont les deux enfants, un vendeur de voitures usagées et une musicienne, refusent, ou sont incapables, de s'engager pleinement dans la vie.

« Le roman s'est écrit tout seul, parce qu'il mijotait en moi depuis déjà quelques années, déclare Simone Chaput. J'ai longtemps enseigné à l'Université de Winnipeg, et mon questionnement sur la jeunesse a commencé là, surtout lors de mes dernières années d'enseignement, alors que j'ai constaté un changement énorme dans le comportement et les valeurs des étudiants. Je les voyais attablés dans un restaurant, mais ils ne se parlaient pas. Tout le monde regardait ses machines portables. Cette mécanisation de la communication, et la façon dont elle modifie les relations, surtout les relations amoureuses, me préoccupait, tout en m'inquiétant. Tout le monde semblait caché derrière une carapace de désengagement. Où était passée la poésie?

« Il me semble que notre société a désacralisé nos rapports, poursuit-elle. Nos relations ne durent plus. Quant aux jeunes, je ne sais pas ce qu'ils cherchent. Je ne sais pas comment ils définissent leur bonheur. C'est mon incompréhension qui a engendré *Un vent prodigue*. »

En fait, si *Un vent prodigue* critique un certain manque d'engagement qui peut conduire à l'angoisse existentielle, Simone Chaput précise que son but n'était pas de juger en mal la jeunesse.

« J'ai voulu surtout constater leur situation, fait-elle remarquer. Et si les jeunes du roman sont égoïstes et portés sur eux-mêmes, eh bien, les parents ont eu un rôle à jouer dans cette affaire, lance-t-elle. Heureusement, dans le roman, plusieurs incidents – on pourrait même parler de crises – aident à réamorcer la communication entre les générations. Le vent du renouveau souffle sur eux. »

En effet, le vent, pour Simone Chaput, est un puissant symbole. « Il représente une certaine spiritualité, déclare-t-elle. Une joie, un regard poétique qui permet de s'engager pleinement. C'est un vent qui transforme les êtres. Et c'est ça, l'espérance. »

L'auteure estime en effet qu'elle n'a pas fini d'explorer le thème de la désacralisation. « On dirait que les petites beautés de naguère ne nous intéressent plus, indique-t-elle. Elles semblent avoir perdu leur pouvoir de nous enchanter. Mais est-ce vrai? Mon prochain roman explorera cette idée, mais en adaptant pour le monde contemporain un ancien mythe grec. Il sera question de transformations, voire de métamorphoses. En ce sens, il sera un prolongement d'*Un vent prodigue*, parce que le vent, qui souffle toujours, conduit à la transformation. »

SUDOKU

PROBLÈME N° 407

7							3	
					8		9	2
	5	8						
	7			8				
	9	1			3			
				7	6			4
	1			6	5			
		6	2	9				3
8							1	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 406

5	6	4	8	2	9	3	1	7
7	3	1	6	5	4	2	9	8
8	2	9	1	3	7	6	4	5
6	8	5	7	9	1	4	3	2
1	7	2	4	8	3	9	5	6
9	4	3	2	6	5	7	8	1
4	5	8	9	7	6	1	2	3
2	1	6	3	4	8	5	7	9
3	9	7	5	1	2	8	6	4

Personnalité *du* mois
LA LIBERTÉ • RADIO-CANADA

Chaque mois, ***La Liberté*** et Radio-Canada vous présentent une personnalité qui a fait rayonner et progresser la communauté francophone du Manitoba.

Née en 1951, Gisèle Saurette-Roch a grandi à Saint-Pierre-Jolys entourée de ses dix frères et sœurs dont elle est l'aînée. C'est en vivant chaque jour accompagnée de ce tableau de personnalités, d'aspirations et de regards que Gisèle s'est interrogée sur l'individu, sa relation à l'autre et la vie en société.

Par timidité, Gisèle a fait du chant un loisir plutôt que d'y consacrer sa vie professionnelle. Son engouement pour les relations humaines et la résolution des conflits l'a amenée à se diriger vers des études universitaires en service social à l'Université du Manitoba en 1969.

Durant 25 ans, Gisèle s'est consacrée au service social à l'enfant et la famille, puis à la santé mentale durant une poignée d'années. Un milieu difficile aussi dévoreur que passionnant qu'elle a eu du mal à quitter puisqu'elle y a travaillé huit ans de plus en tant que bénévole.

Dans les années 1980, elle s'engage à Réseau action femmes. Son féminisme, elle le doit d'abord au milieu familial dans lequel elle a grandi. Aînée de cinq frères avant d'avoir sa première sœur, elle a été marquée par la différence de répartition des tâches à la maison. Mais son travail en service social l'a aussi conscientisée, « j'ai appris à connaître les besoins des femmes et des ressources manquantes auxquelles elles faisaient face, commente-t-elle. Si je me suis investie, c'est pour faire changer les lois et faire évoluer les droits de la femme ».

GISÈLE SAURETTE-ROCH

Mais, à l'époque, « Réseau action femmes était plutôt un lieu de soutien et de réseautage pour les femmes d'affaires francophones, alors que la Chambre de commerce était réservée aux hommes, précise-t-elle. Au fil des années, Réseau action femmes est devenu un lieu d'examen des politiques en place, de lobbying des droits des femmes et d'affirmation de la démocratie ».

Durant toutes ces années de participation active Gisèle Saurette-Roch a vu se réaliser de beaux projets faisant avancer la condition de la femme dans la province, notamment la création de l'Entre-temps des Franco-Manitobaines, un hébergement sécuritaire et des services de soutien pour les femmes qui ont quitté une relation de violence.

Révoltée par la société patriarcale, la domination homme-femme et les inégalités de salaire, Gisèle Saurette-Roch s'est investie au Conseil des femmes du Manitoba. En 1999, elle se rend au siège de l'Organisme des Nations Unies en tant que déléguée aux côtés de Françoise David, ancienne Présidente de la Fédération des femmes du Québec, afin d'examiner l'équité des lois selon le genre. Pour Gisèle Saurette-Roch, c'est le système capitaliste qui bafoue les droits. Repenser le monde, c'est ce qui l'a amenée à participer trois fois au Forum social mondial.

Mais son cœur est au Manitoba. En 2010, Réseau action femmes traverse une crise suite à une perte de financement. Preuve de son engagement, Gisèle Saurette-Roch se présente sur le conseil d'administration dont elle est vice-présidente depuis deux ans. Ses plus grands défis aujourd'hui? Recruter des membres qui se font rares et trouver du personnel pour entreprendre des projets. Un travail difficile. « C'est le cercle vicieux, moins on a de membres, moins on a de financement, moins on peut agir et moins on a de membres l'année d'après… », soupire Gisèle Saurette-Roch.

Si aujourd'hui elle est retraitée, elle n'en demeure pas moins active. En août prochain elle participera au Forum social des peuples. « L'évolution des droits des femmes n'est pas seulement une amélioration interne au sein de sa famille ou sa communauté, elle est marqueur de l'évolution de nos sociétés », conclut-elle.

ANCIENS DU PETIT-SÉMINAIRE DE SAINT-BONIFACE

RENCONTRE AMICALE

À l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de prêtrise de l'abbé Robert Campeau, **le 8 juin prochain, à 16 h, à la Cathédrale de Saint-Boniface,** le Comité responsable de la fête organise aussi ***une rencontre amicale des anciens du Petit-Séminaire*** le même jour **de 13 h à 15 h 30,** au Centre de pastorale, 622B, avenue Taché, au 2e étage. Il y aura entre autres projection de photos des années 1965 à 1977 sur grand écran.

Veuillez répandre la nouvelle auprès de tous les anciens avec qui vous êtes demeurés en contact. Pour plus d'information : **Laurent Bohémier** au **204-255-5024** ou à **laurent.bohemier@krausflooring.com.** Faites-lui parvenir les adresses courriel d'anciens avec lesquels vous êtes en relation. Une invitation cordiale suivra.

Pour le **Repas de fête**, qui suivra la célébration eucharistique du 50e de prêtrise, à la Cathédrale de Saint-Boniface, le 8 juin vers 16 h 30, vous pouvez obtenir des billets au **233-ALLÔ (2556)** ou **1 800 665-4443.** Il y aura aussi un bar payant vers 17 h 30.

Au plaisir de vous retrouver à la rencontre des anciens et la célébration du 50e.

LE 8 JUIN 2014

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 776

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2									■			
3			■								■	
4					■							
5						■						
6								■				
7		■		■		■						■
8							■				■	
9					■							
10				■								
11								■				
12				■					■			

HORIZONTALEMENT

1- Qui profite d'un avantage.
2- Causer une sorte de griserie. – Femme de lettres américaine (1903-1977).
3- Personnel. – Graisse phosphorée constitutive de la gaine des fibres du système nerveux central.
4- Aven. – Pousser le cri propre à son espèce, en parlant du chat.
5- Non. – Assemblage par entailles de deux pièces de bois.
6- Dirige. – Irritant au goût.
7- Dénuée d'esprit.
8- Entre en réaction. – Aber.
9- Berger sicilien aimé de Galatée. – Abject.
10- Prairie permanente. – Secouer.
11- Célébrée. – Ce qui donne la vigueur.
12- Posséda. – Profession. – Possessif.

VERTICALEMENT

1- Appareil de phototélécopie à cylindre.
2- Mettre à des niveaux différents. – Acte par lequel le directeur d'une prison enregistre l'arrivée d'un prisonnier.
3- Dépression marécageuse du Soudan. – Joindraient.
4- Guêpe solitaire. – Gisèle Savoie.
5- Écrivain britannique, né en 1907. – Sur la Croix. – Époque.
6- De même. – Région autonome de l'ouest de la Chine.
7- Garnies de cils. – Garnit un voilier.
8- Nom donné à la Nouvelle-Guinée par l'Indonésie. – Décora.
9- Petits mouvements périodiques.
10- Qui ne peut être empêché (pl.).
11- Souri. – Va çà et là. – Dressé, vertical.
12- Plat servi avant la viande et après le potage. – Administrés.

RÉPONSES DU N° 775

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	R	L	I	M	P	I	N	P	I	N
2	E	M	A	I	L	■	I	R	O	I	S	E
3	R	E	P	T	I	L	E	■	R	A	R	E
4	I	R	A	S	■	A	R	R	O	S	A	S
5	S	I	C	■	M	I	R	■	I	S	E	■
6	S	■	E	E	■	T	A	N	T	A	L	E
7	O	R	■	T	R	U	I	E	■	V	I	N
8	L	■	O	R	I	E	L	■	P	A	T	E
9	O	E	B	E	N	■	L	A	I	■	E	R
10	G	R	I	N	C	H	E	U	S	E	■	G
11	I	■	E	N	E	E	■	B	E	R	R	I
12	E	R	R	E	R	■	M	E	S	S	I	E

SPORT

VOLLEY-BALL

Le plaisir d'être sérieuse

Membre des Mavericks de Winnipeg et de l'équipe franco-manitobaine de volley-ball aux prochains Jeux de la francophonie canadienne, Zoé Savoie estime que pour réussir, il faut s'engager, travailler fort et persévérer.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Passionnée de volley-ball et membre de l'équipe des Mavericks de Winnipeg, Zoé Savoie se rendra à Edmonton, les 10 et 11 mai prochains, avec ses coéquipières au Championnat national de volley-ball.

« Ce sera mon quatrième championnat national, mais j'ai tout de même très hâte, souligne la Franco-Manitobaine de 16 ans. L'an dernier, j'étais membre des Bisons du Manitoba. Nous avons remporté une médaille d'or, mais c'était en 2e division. Or les Mavericks ont remporté la deuxième place lors du Championnat provincial, le 27 avril dernier à Portage-la-Prairie, ce qui veut dire que nous participerons aux compétitions de la 1re division. Ce sont les meilleures équipes du pays. J'ai surtout hâte de me mesurer aux Dinos de Calgary, qui sont les rivaux traditionnels des Mavericks. »

Des athlètes motivées

Selon Zoé Savoie, les Mavericks de Winnipeg sont des athlètes « engagées, travaillantes et persévérantes ».

« Dès le début de la saison, en novembre, notre but était de nous rendre en finale provinciale, souligne-t-elle. Nous nous rencontrons au moins quatre fois par semaine, pour pratiquer deux heures d'affilée. Nos pratiques sont toujours intenses. On travaille fort pour marquer chaque point, pour obtenir la chance de reprendre le service. On ne lâche tout simplement pas. Certains diront qu'on prend le volley-ball au plus grand sérieux. C'est vrai. Mais on s'amuse aussi. Notre plaisir vient du fait qu'on aime être sérieuses.

« Les Mavericks sont une équipe bien équilibrée, poursuit-elle. Nous sommes agressives quand il le faut, et avons un bon jeu défensif. Quand on est arrivées en finale provinciale, on savait que c'était bien mérité. C'était ma première finale provinciale et j'étais fière d'être là. En sortir avec une médaille d'argent était une expérience très agréable, surtout que le Shock de Winnipeg, qui a remporté le championnat, est une excellente équipe, qui s'est rendue en finale quatre fois d'affilée. »



photo : Daniel Bahuaud

Zoé Savoie.

Destination : Gatineau

En plus de participer au Championnat national de volley-ball, Zoé Savoie représentera le Manitoba, du 23 au 27 juillet prochains, lors des Jeux de la francophonie canadienne, qui auront lieu à Gatineau, au Québec.

« Nous serons 12 athlètes, souligne-t-elle. Nous n'avons pas encore entamé nos pratiques, parce que le dernier camp d'essai pour l'équipe a eu lieu à la fin d'avril. Mais j'ai vraiment hâte de rencontrer tout le monde, pour qu'on se mette à développer une équipe forte où les athlètes communiquent bien entre elles.

« On veut bien faire à Gatineau, c'est sûr, mais nous sommes toutes de fières Franco-Manitobaines, poursuit-elle. Nous voulons être de bonnes ambassadrices de notre communauté. Je crois que nous réussirons notre coup. L'équipe, composée de filles de Winnipeg, de Sainte-Anne, de Saint-Jean-Baptiste et d'ailleurs, reflète bien la variété qui existe au Manitoba français. »



DANS NOS ÉCOLES

ÉCOLE SAINT-JOACHIM

Enrayons la stigmatisation

Daniel BAHUAUD
La Broquerie



photo : Gracieuseté de l'école Saint-Joachim

Les élèves du cours d'arts plastiques de l'école Saint-Joachim, lors d'une vente de macarons qui avait lieu le 30 avril.

Les élèves de 9e, 10e et 11e années du cours d'arts plastiques de l'école Saint-Joachim présenteront, le 8 mai à Steinbach, ***Qui a le problème?***, documentaire visant à sensibiliser le public au stigma associé avec les problèmes de santé mentale. (1)

« En visionnant le film, les spectateurs nous suivent à travers l'école pendant qu'on parle aux élèves et aux adultes au sujet de ce stigma, explique la représentante étudiante du projet et élève de 11e année, Katlynn Allard. Je crois qu'il est important de parler de santé mentale, et du stigma qui est, encore aujourd'hui, malheureusement associé aux personnes en difficulté.

« De plus, il faut aider les gens atteints d'un trouble mental, poursuit-elle. Et il faut mieux outiller les élèves, pour qu'ils ne méprisent pas ces personnes. Par ailleurs, *Qui a le problème?* encourage les jeunes d'aller chercher de l'aide s'ils éprouvent, eux aussi, des difficultés. Il ne faut pas s'isoler des autres. »

En effet, dans *Qui a le problème?*, l'ancienne conseillère de l'école, Joanne Wiebe, a fait part de quelques expériences qu'elle a vécues avec des élèves ayant des difficultés de santé mentale. Le conseiller actuel, Claude Arnaud, a pour sa part souligné que les défis entourant la santé mentale existent à l'extérieur de l'école, et que l'école n'est pas le seul milieu qui peut aider les élèves à mieux composer avec un problème mental. Le directeur et ancien enseignant d'éducation physique, Luc Brémault, a parlé de prévention, en mettant l'accent sur l'importance de l'activité physique pour le maintien de la santé mentale.

« On est fier du résultat, qui est très professionnel grâce aux conseils du cinéaste et ancien élève, Charles Granger, déclare Katlynn Allard. On a obtenu un octroi du Conseil des arts du Manitoba, pour obtenir son appui pour le tournage et le montage. On a tellement aimé ça qu'on a travaillé au montage lors de la pause du printemps. On a même sous-titré le film pour les non francophones! »

« Les élèves ont fait un travail impressionnant, et ont fait preuve d'une grande débrouillardise, déclare l'enseignante des arts plastiques, Paulette Foumier Jones. En plus de tourner un excellent documentaire, ils ont organisé un concours de logo à l'école et choisi les gagnants. Ces logos sont sur des macarons, que les élèves ont ensuite vendus à deux reprises au cours du mois d'avril. Ils ont également conclu une entente avec l'entreprise Brewers Equipment and Supplies de Steinbach, qui les vend à l'heure actuelle. »

Les fonds amassés serviront à d'autres projets de sensibilisation. Les macarons seront par ailleurs disponibles le 8 mai, lors du gala de *Jasons des blues*, un programme scolaire et communautaire organisé par l'Office régional de la Santé Sud dans le but de sensibiliser les élèves et le public à la santé mentale. *Qui a le problème?* sera présenté lors de la soirée.

(1) Le gala de *Jasons des blues* aura lieu à 18 h au Pat Porter Centre de Steinbach, situé 10 Chrysler Gate. Billets : 20 $.

BADMINTON

Nos as des volants!

Daniel BAHUAUD
Saint-Boniface



photos : Gracieuseté de la Division scolaire franco-manitobaine

Près de 700 élèves ont participé au Championnat divisionnaire de badminton. En médaillon : Israel Ngarboui et Ryan Wiebe, élèves de 8e année de l'école Christine-Lespérance se sont démarqués dans la catégorie double masculin.

Quelque 450 élèves de la 7e et 8e année, ainsi qu'environ 250 élèves des 9e et 10e années de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont participé, les 25 et 28 avril respectivement, au Championnat divisionnaire de badminton, qui a eu lieu à Saint-Boniface et à Saint-Vital.

« Les deux journées se sont très bien déroulées, indique le coordonnateur des services en éducation physique et à la santé de la DSFM, Luc Therrien. Le roulement des matchs était très fluide, grâce en grande partie à l'excellent travail des enseignants d'éducation physique. Ils ont coordonné les matchs, appuyé les arbitres et accueilli les élèves, notamment ceux des écoles rurales, qui se sont déplacés de loin. En plus, tout le monde s'est bien amusé, dans une ambiance compétitive, certes, mais amicale. »

■ 7e année

Milena Robert du CLR a remporté la première place dans la catégorie simple féminin. Jayden McCarthy de l'école régionale Saint-Jean-Baptiste (ERSJB) a remporté la catégorie simple masculin. L'ERSJB a également gagné dans la catégorie double féminin, grâce au jeu d'Erika Vermette et de Chaelyse Comeault. Côté masculin, ce sont Adam Vermette et Gilbert Fréchette de l'école Saint-Joachim (ESJ) qui ont accédé au sommet. L'équipe double mixte de l'école Lacerte, composée de Colin McNeil et de Danica Ruest, a obtenu la victoire. L'équipe championne est l'école Lacerte, tandis que l'ERSJB a remporté la bannière pour la meilleure moyenne per capita.

■ 8e année

L'école Christine-Lespérance (ECL) a été la plus performante dans les catégories simple féminin et double masculin, grâce au jeu de Catherine Robert, ainsi que de Ryan Wiebe et Israel Ngarboui. Jici Roy de l'école communautaire Réal-Bérard (ECRB) a remporté la catégorie simple masculin. L'ECRB a également remporté la catégorie double mixte, grâce au jeu de Mason Saucier et de Brianne Barnabé. Sara Boissonneault et Sophie Morham de l'école Précieux-Sang ont remporté la catégorie double féminin. L'ECL est l'équipe championne. L'ECRB a remporté la bannière per capita.

■ 9e année

C'est Veronica Friesen du CLR qui a remporté la catégorie simple féminin. Côté masculin, c'est Dalain Préfontaine de l'ECRB qui a remporté la catégorie simple. Quant aux autres catégories, c'est l'ERSJB qui les a dominées; Danielle Vermette et Kaylee Dixon (double féminin), Austin Cailmore et Russ Lavallée (double masculin) et Tristen Letkeman et Alex Damphousse (double mixte) sont les gagnants. Le CLR a remporté la bannière de l'équipe championne. L'ERSJB a remporté la bannière per capita.

■ 10e année

Le CLR a remporté les catégories simple masculin et double féminin, grâce aux performances marquantes de Stéphane Degraff, ainsi que de Madison Touron et Caitlyn Kruk. Joanne Sénécal du collège régional Gabrielle-Roy a remporté la catégorie simple féminin. Patrick Colette et Wyatt Sabourin de l'ERSJB ont gagné dans la catégorie double masculin, tandis que Nikolai Fontaine et Renée Normandeau de l'ESJ ont remporté la catégorie double mixte. Le CLR a remporté la bannière de l'équipe championne. L'ERSJB a remporté la bannière per capita.



DANS NOS ÉCOLES



COLLÈGE LOUIS-RIEL ET ÉCOLE TACHÉ

Ambassadeurs de la musique

Daniel BAHUAUD
Winnipeg

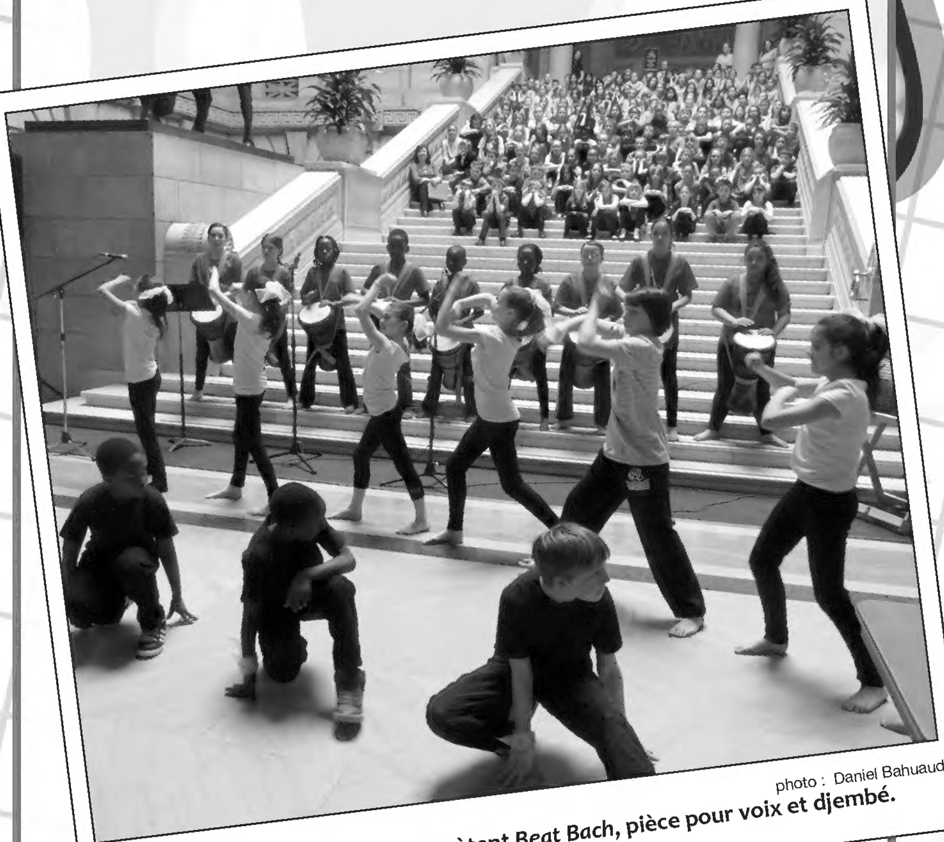


photo : Daniel Bahuaud

Des élèves de l'école Taché interprètent *Beat Bach*, pièce pour voix et djembé.

Quelque 20 élèves de la 4e, 5e et 6e année de l'école Taché et les 40 élèves de l'harmonie de la 10e à la 12e année du collège Louis-Riel (CLR) ont représenté, le 30 avril dernier, la Division scolaire franco-manitobaine, lors de la journée *Célébrer la musique*, qui avait lieu à l'Assemblée législative du Manitoba.

« *Célébrer la musique* a été organisé pour clôturer les activités scolaires du Mois de la musique, indique l'enseignante du programme d'harmonies au CLR, Pauline Courcelles-Chabot. L'évènement était ouvert au public, et je crois que c'est un aspect important de nos célébrations. La musique est un cadeau à donner aux autres. Elle doit être partagée. »

L'harmonie de la 10e à la 12e année du CLR a interprété ***Le Voyageur***, un méli-mélo de folklores signé Pierre Laplante, comprenant les chansons ***Ah! si mon moine***, ***À la claire fontaine*** et ***En roulant ma boule***. L'harmonie a également interprété ***Two Irish Sketches***, pièce de Dave Black.

Les élèves de l'école Taché ont quant à eux interprété de la musique classique, mais à leur manière, grâce à la pièce ***Beat Bach***, une adaptation pour voix de style *beat box*, ainsi que des djembés, d'une ***Badinerie*** de Jean-Sébastien Bach. Le tout accompagné d'une danse! Le groupe a également interprété ***Woka***, une pièce au djembé d'origine ghanéenne.

« Participer à *Célébrer la musique* accorde un certain cachet à ce qu'on fait dans la salle de classe, indique l'enseignante de musique à l'école Taché, Jocelyne Lépine. C'est valorisant de célébrer les talents et réalisations de nos jeunes musiciens. »



Katlynn Allard
11e année
École Saint-Joachim

CITATION DE LA SEMAINE

« Il faut aider les gens atteints d'un trouble mental. Et il faut mieux outiller les élèves, pour qu'ils ne méprisent pas ces personnes. Notre film, Qui a le problème?*, encourage les jeunes d'aller chercher de l'aide s'ils éprouvent, eux aussi, des difficultés. Il ne faut pas s'isoler des autres. »*

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 211, ou à ***ecoles@la-liberte.mb.ca*** *avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*



Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de La Liberté *en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).*

www.dsfm.mb.ca

À noter

Pour une liste complète des activités de la DSFM, consultez notre calendrier en ligne au **www.dsfm.mb.ca**.

ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

☑ **Festival théâtre-jeunesse, 7e à 12e année**
Du lundi 5 au vendredi 9 mai
Centre culturel franco-manitobain

☑ **Camp Festival musique jeunesse, 7e à 12e année**
Du mercredi 14 au vendredi 16 mai
Université de Brandon

CONGÉS

☑ **Journées d'administration**

Le vendredi 9 mai
École/collège régional Gabrielle-Roy
École communautaire Réal-Bérard

Le vendredi 16 mai
Centre scolaire Léo-Rémillard, écoles communautaires Saint-Georges et La Voie du Nord, écoles Christine-Lespérance, Lacerte, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché

☑ **Jour férié**

Le lundi 19 mai
Fête de la Reine

PUBLI-REPORTAGE

EMPLOIS ET AVIS



St.Amant est accrédité et offre des services résidentiels et d'extension aux individus ayant des troubles de développement. St.Amant utilise une approche d'équipe interdisciplinaire, nous puisons d'une gamme de services professionnels pour appuyer les individus à accomplir un niveau d'indépendance et développement personnel. Nous acceptons présentement des demandes pour le poste suivant :

Administrateur(trice) bilingue de l'accueil,
Temps plein (1,0 EFT 77,5 heures bimensuel)
Contrat d'un an (16 juin 2014 - 25 juin 2015)
Services cliniques

Pour ce poste le(la) candidat(e) :

- détient un baccalauréat d'une université reconnue (de préférence en travail social) avec deux ans d'expérience dans le domaine des services sociaux;
- démontre une connaissance de législation courante, philosophe, tendance des services et ressources dans le domaine des troubles de développement;
- a de l'expérience en counseling, en résolution de conflits, à faire des présentations et à offrir un service à la clientèle de haute qualité;
- doit être bilingue, anglais et français. Ce poste est désigné bilingue.

Les candidats sont invités à démontrer leur intérêt auprès des services des ressources humaines **d'ici 16 h le 12 mai 2014**.

Services des ressources humaines St.Amant
Toutes demandes doivent être soumises sur le site Web de l'ORSW carrières/site St.Amant

Voir www.stamant.ca/fr

Aidez-nous à raconter nos histoires dans notre musée!

Emplois pour étudiants pour l'été

Le Musée de Saint-Boniface est à la recherche d'étudiant(e)s pour travailler à temps plein au cours de l'été. Les emplois de **guides-interprètes** débutent à la mi-mai. Faites-nous parvenir votre candidature par courriel avant 16 h 30 le lundi 12 mai 2014 à pmailhot@msbm.mb.ca.

- Doit être disponible à travailler les fins de semaines.
- Le nombre de postes à combler dépendra du financement d'une tierce partie.

Emplois à la pige toute l'année

Étudiant? À la retraite, la semi-retraite?
Vous cherchez un emploi occasionnel?

Le Musée de Saint-Boniface est à la recherche **d'interprètes** pour nous aider à livrer nos nouveaux programmes scolaires et nos activités d'interprétation.

Votre bilinguisme et votre flexibilité dans votre disponibilité sont essentiels. Vos connaissances en histoire canadienne et votre expérience dans un milieu éducatif sont de grands atouts pour nous aider à livrer des programmes de qualité. Salaire selon convention collective.

Si cette offre vous intéresse, svp envoyer votre curriculum vitae à pmailhot@msbm.mb.ca.



La carte électorale du Canada changera, et Élections Canada recherche un

directeur du scrutin



Une bonne occasion de servir la démocratie dans

- *Churchill–Keewatinook Aski*

Qualifications

Pour occuper le poste de directeur du scrutin, vous devez être un citoyen canadien âgé d'au moins 18 ans et résider dans la circonscription pour laquelle vous posez votre candidature.

Le directeur du scrutin est chargé de gérer l'élection dans sa circonscription. Son travail est varié, stimulant et enrichissant. Si vous avez de l'expérience en gestion de projets ainsi que de solides compétences en finances et en ressources humaines, ce poste est peut-être pour vous.

Taux de rémunération et conditions de travail

Les taux de rémunération sont fixés par règlement; les honoraires actuels sont d'environ 24 250 $ pour une période électorale. Pendant l'année qui précède une élection, vous pouvez vous attendre à travailler près de 500 heures, à un taux de 48,04 $ l'heure. (Les taux sont en cours de révision.)

Élections Canada nomme les directeurs du scrutin pour un mandat de 10 ans. Pendant cette période, vous devez demeurer non partisan.

Comment postuler

Sur le site www.elections.ca, cliquez sur « Emplois » pour remplir un formulaire de demande d'emploi ou pour en savoir plus sur le poste et les nouvelles limites des circonscriptions. Vous pouvez également téléphoner à Élections Canada au 1-800-463-6868 pour obtenir de plus amples renseignements.

La date limite de présentation des demandes d'emploi est le 23 mai 2014, à minuit.

This job advertisement is also available in English at www.elections.ca.



Élections Canada est un organisme indépendant établi par le Parlement pour conduire les élections générales, les élections partielles et les référendums fédéraux.

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Travailleur ou travailleuse des services à la famille (poste à mi-temps) – de préférence bilingue

Terme et à temps partiel
Ministère : Services à la famille et de la Consommation
Winnipeg, Manitoba
Numéro de l'annonce : 28532
Date de clôture : 20 mai 2014
Échelle de salaire : 27,37 $ - 37,96 $ de l'heure
Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour des postes similaires et restera en vigueur pendant 6 mois.

Qualités essentielles :

- Baccalauréat en service social ou diplôme postsecondaire dans le domaine des sciences sociales.
- Expérience en gestion de cas dans un milieu de services intégrés qui inclut des séances brèves de counseling, des évaluations, la planification des services, la coordination des services, la mise en valeur des ressources et le suivi. D'autres combinaisons acceptables d'études et d'expérience de travail dans un domaine connexe pourraient être prises en compte pour une classification et une échelle salariale appropriées.
- Expérience de travail avec des familles ayant des enfants handicapés ou des enfants ayant des besoins spéciaux, et excellente compréhension des défis auxquels elles sont confrontées.
- Capacité de gérer un nombre de cas élevé et des demandes conflictuelles.
- Bonnes compétences manifestes en relations interpersonnelles et en résolution de conflits.
- Bonnes compétences manifestes en communication verbale.
- Bonnes compétences manifestes en communication écrite.
- Expérience de travail de manière autonome au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Vaste expérience dans l'utilisation des logiciels de la suite MS Office, particulièrement Word, Excel et Outlook, ou d'autres applications similaires.

Qualités souhaitées :

- Connaissances de base des objectifs de Services aux enfants handicapés et des services offerts;
- Capacités fonctionnelles à communiquer en français, à l'oral et à l'écrit.

Conditions d'emploi :

- Un permis de conduire valide et l'utilisation d'un véhicule personnel pour se déplacer à des fins professionnelles dans la ville de Winnipeg sont exigés. La personne choisie pourrait avoir à travailler certains soirs et certaines fins de semaine.
- Vérification satisfaisante du casier judiciaire, du registre concernant les mauvais traitements et du registre des mauvais traitements infligés aux adultes.
- Autorisation légale de travailler au Canada.

Veuillez visiter le site Web du gouvernement du Manitoba pour voir la description détaillée de ce poste. www.manitoba.ca/govjobs/index.fr

Présentez votre demande à l'adresse suivante :

Numéro de l'annonce : 28532
Gestion des ressources humaines
305, Broadway - bureau 300
Winnipeg (Manitoba), R3C 3J7
Téléphone : 204-945-1149
Télécopieur : 204-948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Veuillez indiquer le numéro de l'annonce et le titre du poste dans l'objet de votre courriel.

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s á indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivantes: les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba

PETITES ANNONCES

JARDINS ST-LÉON GARDENS

www.stleongardens.com

EMPLOI D'ÉTÉ EN PLEIN AIR DÉBUTANT FIN AVRIL. C'est maintenant le temps d'envoyer votre C.V. Visitez notre site Web au www.stleongardens.com et regardez sous EMPLOIS.
226-

DIVERS

LE PRINTEMPS ARRIVE... ÊTES VOUS PRÊTS? Réparations tous genres... Charpentier, peinture, plomberie, céramique, gypse, joint, patio, petites installations et assemblages, démolition. Travail garanti, prix raisonnable. PIERRE... HOMME À TOUT FAIRE. Tél. : 204 226-7957. stamantbuilders.com
236-

ENTREPRISE SMALL AND TALL offre un service d'entretien des cours incluant le nettoyage des gouttières, des fenêtres et de tonte du gazon à un prix raisonnable. Contactez-nous au 204 798-5292 ou par courriel : SmallAndTallEnterprises@gmail.com
240-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. A.G.
242-

UN ESPACE DE GARDERIE À TEMPS PLEIN pour un poupon (3 mois à 2 ans) dans une garderie autorisée. Du 28 avril au 15 septembre 2014. 30 $/jour avec reçus d'impôt. De 7 h à 17 h 30. Située à Saint-Boniface. SVP contactez Nathalie au 204 237-7473 ou lisedoppel@gmail.com
243-

À LOUER

SAINT-BONIFACE : 1 chambre à coucher, laveuse/sécheuse, air climatisé, stationnement, balcon, vraiment beau. 760 $/mois + services. Composez le 204 237-5167 ou le 701 213-6589. Disponible le 1er juin.
238-

CHALET À LOUER : Plage Albert. Semaine du 13 et 20 juillet et du 3, 17, 24 et 31 août. Tél. : 204 253-2181.
241-

APPARTEMENT GENRE "LOFT", 3e étage d'une maison. Une chambre à coucher. Rue Kitson. Non fumeur et pas d'animaux domestiques. Disponible immédiatement. 765 $ par mois, stationnement compris. Tél. : 204 233-1911 ou 204 612-2329.
244-

Retrouvez nos emplois sur WWW.LA-LIBERTE.MB.CA!

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,98 $	14,07 $	15,17 $
Semaine 2	20,68 $	22,90 $	25,10 $
Semaine 3	23,99 $	27,30 $	30,60 $
Semaine 4	27,30 $	31,71 $	36,12 $
Semaine 5	30,60 $	36,12 $	41,63 $
Semaine 6	33,92 $	40,53 $	47,15 $

Mot additionnel : 15¢ **Photo : 15,17 $**

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

NÉCROLOGIE

Rita Germaine Conan



C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de Rita Germaine Conan, notre chère mère, grand-mère, épouse, sœur et amie bien aimée survenu le 21 février 2014 à Saint-Boniface à l'âge de 82 ans.

Précédée par son époux bien aimé de 55 ans André, elle laisse dans le deuil, les enfants François (Carol) et Anne-Marie, petits-enfants Daniel (Valérie), Anthony, Michelle, Lasha et Jean-Paul. Elle est aussi précédée par son père Mathias Gagnon et sa mère Blanche (Laramée) ainsi que deux sœurs Irène Lorteau et Eva Favreau.

Provenant d'une grande famille, le deuil s'étend aussi à sa sœur Marguerite Foubert et ses frères, Léo, Edmond, Donat, Louis, Laurent, Armand, Georges, Ludger et Hubert, conjointes, neveux et nièces.

Rita est née le 18 août 1931. Sa souche provident de Giroux, Manitoba. En quittant la ferme familiale, jeune fille, elle travaille à la maison provinciale des Sœurs Grises à Saint-Boniface.

Dans la grande ville elle rencontre André, un aventurier de la Bretagne en France et ils se marient. Peu de sous, mais avec leurs grands cœurs et immense capacité de travail, s'installent comme couple pour toute leur vie sur les rues Langevin et Hamel.

Ma mère était responsable du domicile, ajoutant le rôle de gardienne incluant souvent un pensionnaire, ainsi que de s'occuper des appartements à louer pendant que mon père travaillait à piler des bloques à Supercrete parfois jusqu'à 60 heures par semaine. Le grand boulot pour s'arracher!

La vie changea avec l'arrivé du Pontiac et Joe Vine. Ma mère appris à conduire (mon père préférait marcher), peu de femmes dans son cercle conduisaient à cette époque.

Rita avait un talent exceptionnel dans la cuisine et ce talent elle le mit à l'œuvre pour sa famille et aussi quand elle a eu le Café Alouette sur la rue Des Meurons. Maman et Anne-Marie, sa fille et meilleure amie se sont fait plusieurs amis durant les années de restauration.

Elle a passé plusieurs soirées d'été à jouer au fer à cheval au Centre culturel avec sa sœur Irène, sa proche, des beaux moments. Elle était membre des comités du Club de fer à cheval franco-manitobain ainsi que l'Union nationale française. Avec l'UNF, elle a acceuilli des nouveaux arrivants français chez nous pour les aider à s'installer au Canada.

Ma mère avait ses opinions faites mais cette conviction d'idées se manifestait en une ardeur de savoir ce qui était important pour elle – sa famille – ses proches.

Ceux qui ont eu le privilège, chance et fortune de t'avoir connu et aimée reconnaissent davantage à quel point il est important de jouir de nos biens-aimés, de célébrer et travailler avec vigueur.

Avec un cœur lourd – Adieu et à plus tard Mom. F - au nom de ta famille et amis.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 27 février 2014 à la Cathédrale de Saint-Boniface avec l'abbé Marcel Carrière. Merci à l'abbé, à la paroisse, Gilles Landry et la chorale pour votre appui. C'est apprécié.

Témoignages de sympathie peuvent être parvenus par l'entremise du Salon mortuaire Desjardins.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca



CHRONIQUE RELIGIEUSE

AMBER WSIAKI

Savoir parler de sa foi

Une fin de semaine, j'étais avec de la famille un soir pour le souper. Notre conversation a touché à plusieurs différents sujets, mais un sujet en particulier m'a amenée à réfléchir sur ma vie et ma foi.

Un membre de la famille parlait du baptême qui a eu lieu à la Vigile pascale à sa paroisse, et elle disait que le prêtre parlait du péché originel. Elle a ensuite posé la question, « C'est quoi le péché originel? » et j'ai tenté de répondre. On m'a corrigé, cependant, parce que j'avais défini la concupiscence, et j'étais étonnée d'avoir mêlé les deux. J'avais honte d'avoir donné la mauvaise réponse, mais j'avais encore plus honte de ne pas connaître ma foi aussi bien que je le croyais.

Quand j'étais au secondaire, j'ai participé à une série de conférences, rassemblements, et retraites pour ados et jeunes adultes catholiques. Plus j'y participais, plus je posais de questions. Heureusement, je me trouvais parmi des personnes informées et ouvertes à des questions sur la foi. J'avais aussi accès à l'Internet, et j'ai été très bénie de trouver de très bonnes ressources sur les sites *catholic.org* et *catholic.com* (notez : ces sites ne sont qu'en anglais). Je me souviens d'avoir eu des discussions au sujet de plusieurs différents aspects du catholicisme et du christianisme, et ces expériences ont contribué énormément à la formation de ma foi.

Ce qui est important, c'est que dans tout cela j'étais entourée de personnes qui m'ont aidée à explorer ma foi et qui m'ont soutenue lorsque j'avais des doutes et des questions. J'ai appris ce que l'Église catholique enseigne, j'ai développé un bon vocabulaire pour parler de ces enseignements, et j'ai appris à partager et à expliquer ma foi, avec douceur, à d'autres personnes. Il me semblait qu'il n'y avait rien que je ne pouvais pas expliquer, ou sur lequel je ne pouvais pas facilement m'informer.

Quand j'ai commencé mes études à l'Université, j'ai continué à m'engager dans ces rassemblements et retraites pour ados et jeunes adultes catholiques. Le développement de ma foi a continué et j'ai eu plusieurs occasions de témoigner de ma foi avec d'autres étudiants universitaires.

Actuellement, je me trouve dans un environnement catholique depuis quelques années, et tous autour de moi sont catholiques. Alors, je n'ai pas besoin de défendre ou d'expliquer ma foi, mais finalement, je sens que mon vocabulaire et mes connaissances sont limités. J'ai déjà cru que la réponse à la question « c'est quoi le péché originel? » était facile. Maintenant, j'ai parfois de la difficulté à distinguer entre certains aspects de la foi catholique et du christianisme.

J'ai appris deux leçons de cette expérience avec la famille. Premièrement, je dois rester informée et continuer de m'éduquer sur ma foi. Je dois intentionnellement lire, réfléchir et étudier la foi, que ce soit au moyen du catéchisme, des sites web ou d'autres ressources. Deuxièmement, je ne dois pas hésiter de discuter des affaires de foi lorsque je suis avec mes amis catholiques, puisqu'ils pourraient m'aider à comprendre et à expliquer mes croyances davantage. Je passe du temps avec mes amis catholiques assez souvent, mais c'est sous-entendu que tous croient et comprennent, alors c'est rare qu'on aborde un sujet de la foi.

Même si je me suis sentie mal préparée pour la discussion, je crois que Dieu a utilisé cette situation pour me rappeler l'importance de savoir articuler mes croyances. Comme le dit Pierre dans son épitre (1 Pierre 3,15) « [soyez] toujours prêts à présenter une défense devant tout homme qui vous demande la raison de l'espérance qui est en vous, mais faites-le avec douceur et profond respect. » Depuis mes premières expériences à l'École d'évangélisation, il y a plus de cinq ans, je sais que je dois pouvoir verbaliser mes raisons d'être catholique, mais je ne me suis pas rendu compte – avant maintenant – que c'est une habileté que je dois travailler. De la même façon qu'un muscle doit être utilisé pour rester fort, je dois « m'entraîner » dans l'explication et la défense de ma foi. Mais ce doit toujours se faire avec douceur et respect.

COMMUNAUTAIRE

MÉDIAS

Du micro à la plume

À l'antenne de Radio-Canada Manitoba depuis 1986, Suzanne Kennelly prend une retraite bien méritée, sachant qu'elle continuera d'entrer en communication avec les Franco-Manitobains.

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

Animatrice à la radio et à la télévision de Radio-Canada Manitoba, Suzanne Kennelly a tiré sa révérence, le 30 avril dernier, après quelque 30 ans en ondes.

« J'ai tout fait à Radio-Canada, déclare Suzanne Kennelly. J'ai animé des émissions du matin et de l'après-midi. J'ai contribué à des émissions pour enfants et fait des bulletins de nouvelles à la télé, y compris ceux du dimanche lorsque la SRC les produisaient localement. J'ai aussi été réalisatrice. Au fil des années, je me suis adaptée et réadaptée à un milieu de travail toujours en évolution. C'était parfois stressant, mais dans quel autre emploi peut-on avoir autant de variété? Au fond, être constamment mise au défi était très valorisant. Faire carrière à répéter les mêmes choses à tous les jours m'aurait tuée. »

Arrivée au Manitoba en 1986 à titre de contractuelle, Suzanne Kennelly pensait travailler dans l'Ouest « seulement un an ou deux ».

« Au début, c'était un challenge de faire mon métier sans connaître le milieu, indique la Québécoise originaire du Saguenay-Lac Saint-Jean. J'étais très consciente de mon handicap professionnel. C'était donc très important pour moi d'essayer d'apprendre autant que possible sur l'histoire et la réalité des Franco-Manitobains. Aujourd'hui, je me considère Franco-Manitobaine, du moins d'adoption. Mes enfants sont nés ici, et ont fréquenté les écoles françaises. De plus, je me suis impliquée dans les activités du Cercle Molière. La francophonie manitobaine, c'est mon univers. »



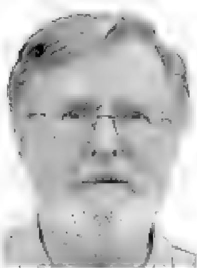
photo : Daniel Bahuaud

Suzanne Kennelly : « Pour bien communiquer, il faut être présent dans tout ce qu'on fait. Les gens méritent le même traitement, le même respect. Qu'on anime une émission nationale, ou qu'on prépare un carnet communautaire, on ne devrait pas voir la moindre différence. »

Au point où de nombreux Franco-Manitobains la reconnaissent de visage ou, du moins, de voix. « Je lunchais avec un ami dans un restaurant de Montréal, alors qu'une personne s'est présentée devant moi, en disant, «Pardon, Suzanne, mais on a reconnu ta voix, et on voulait te dire bonjour.», raconte-t-elle. Il y avait toute une table de Franco-Manitobains, et j'ai salué tout le monde. C'était comme rencontrer des petits cousins. Ça fait énormément plaisir que les gens se sentent à l'aise pour venir me voir. »

En effet, Suzanne Kennelly a toujours pris plaisir, autant dans sa vie privée que professionnelle, d'être en situation de communication. « C'est ce que j'ai le plus aimé à Radio-Canada, surtout dans le cadre plus intime de la radio, souligne-t-elle. Écouter les autres pour comprendre comment ils pensent et voient les choses, ça m'intéresse vraiment. »

Quant à l'avenir, Suzanne Kennelly compte toujours communiquer avec les Franco-Manitobains, mais par le biais de l'écriture de romans et de pièces, ainsi qu'en faisant du théâtre. « Je participerai le 22 mai prochain au Marathon de la mise en scène du Cercle Molière, indique-t-elle. Et puis j'aimerais aussi incarner des personnages. Mais avant ça, je prendrai le temps de me détendre un peu, pour savourer ma retraite. »





MUSÉE DE SAINT-JOACHIM

Des artéfacts vendus aux enchères

Wilgis AGOSSA

presse3@la-liberte.mb.ca

S'il est vrai que les dates du 3 et du 4 mai mériteraient d'être gravées dans les annales de l'histoire de La Broquerie, cette histoire ne trouverait certainement plus logis dans le Musée Saint-Joachim, encore appelé La p'tite maison des traditions. En effet, c'est au cours de cette fin de semaine qu'ont été vendus les derniers artéfacts du musée.

C'est l'école Saint-Joachim de La Broquerie qui a procédé à la cession de ces objets au cours de sa traditionnelle vente aux enchères printanières. « Dans les derniers mois, une partie de mon travail était de débarrasser le musée des artéfacts, explique l'agent de projets de la Société de développement communautaire (SDC) de La Broquerie, Richard Turenne.

« On a retourné plusieurs objets à leurs propriétaires, poursuit-il. L'école de Saint-Joachim en a pris ainsi que le Chalet. Il y en a d'autres qui ont aussi été vendus. Il restait très peu d'objets pour la vente aux enchères. » Quelques objets seront relogés dans des musées comme celui de Saint-Boniface.

L'argent récolté suite à la vente aux enchères permettra de finaliser certains détails liés au musée souligne Richard Turenne. « S'il y a des factures à payer pour le musée, les fonds iront d'abord vers ça, affirme-t-il. Ensuite, on donnera quelque chose à la paroisse qui nous a aidés en hébergeant les artéfacts pendant longtemps. Le reste ira envers des œuvres de charité.

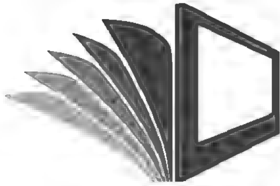
Mais qu'en sera-t-il de l'argent remis par des donateurs qui voulaient sauver le Musée? On se rappellera que dans des lettres à la rédaction publiées dans *La Liberté*, deux personnes avaient annoncé leur soutien financier pour la sauvegarde du Musée. Un peu plus de 500 $ ont été collectés en soutien au Musée. « L'argent a été directement remis à la famille Fournier, affirme Richard Turenne. Il y aura certainement une rencontre avec la municipalité bientôt pour discuter du sort de la bâtisse. Pour le Musée, je pense que c'est désormais du passé.

« Moi, j'ai fini mon travail, ajoute Richard Turenne. Je vais maintenant déposer mon rapport à la SDC et à la municipalité qui sont actuellement les propriétaires du musée. On n'a pas eu d'offres concrètes pour le bâtiment. »

Un rapport qui met ainsi un terme à un long processus au bout duquel un brin de tristesse demeure. « Quelque part, je suis content de tourner la page mais c'est aussi très triste de penser à la fin du Musée Saint-Joachim », confie Richard Turenne.

Une tristesse aussi partagée par la famille Fournier à qui appartenait à l'origine cette bâtisse. Une bâtisse dont le sort est désormais dans les mains de la municipalité de La Broquerie qui devrait en discuter lors de sa prochaine rencontre, qui aura lieu le 14 mai.





LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Scannez ce code avec votre smartphone pour rencontrer notre équipe.





Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN** | Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN** | Journalistes : **Daniel BAHUAUD** et **Camille HARPER-SÉGUY** (congé de maternité) | Journaliste et reporter de projets spéciaux : **Wilgis AGOSSA** | Journalistes stagiaires : **Manon BACHELOT** et **Chloé LE MAO** | Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

Les bureaux sont situés au 420, rue Des Meurons, unité 105 et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi | Toute correspondance doit être adressée à *La Liberté*, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 | Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante. | Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal | **Téléphone :** (204) 237-4823 | **Sans frais :** 1 800 523-3355 | **Télécopieur :** (204) 231-1998 | **Web :** la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. | Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca
| **Courrier électronique :** ***Direction et lettres à la rédaction :*** la-liberte@la-liberte.mb.ca
| ***Communiqués de presse :*** redaction@la-liberte.mb.ca
| ***Abonnements :*** administration@la-liberte.mb.ca
| ***Département graphique :*** production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) | **Ailleurs au Canada :** 69,85 $ (TPS incluse) | **États-Unis :** 180,50 $ | **Outre-mer :** 247 $ | Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102

N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA à : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ
Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❐	69,85 $ ❐
2 ans	107,35 $ ❐	119,70 $ ❐

Nom

Prénom

Adresse

Ville Province

Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :

❐ Visa : ____________ Expiration : ________

❐ MasterCard : ____________ Expiration : ________

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

ACTUALITÉS

DÉVELOPPEMENT

Un hôtel sur Provencher?

Dans sa vision de développement pour le boulevard Provencher, Entreprises Riel y voit d'ici quelques années la construction d'un hôtel.


Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Faire du boulevard Provencher un lieu attrayant où règne la joie de vivre, c'est l'un des objectifs que s'est fixé Entreprises Riel. « Je veux que la Provencher devienne une destination », confie le directeur général de l'organisme, Normand Gousseau. Depuis plusieurs années, un travail se fait dans ce sens mais le résultat n'est pas encore celui escompté.

Un hôtel, où?

Pour réaliser ce rêve, un hôtel sur cette artère qui se veut la principale de Saint-Boniface pourrait être la solution. « Mon rêve, c'est de voir un hôtel s'ouvrir sur la Provencher, déclare Normand Gousseau. Le boulevard Provencher est en transition depuis très longtemps. La construction d'un hôtel donnera une nouvelle dynamique au boulevard. »

Un projet qui est déjà très attendu même si pour le moment, on en est encore loin. « Ce serait vraiment une bonne chose pour le développement économique du boulevard », pense le président de la ZAC Provencher, Shawn Brandson.

« Un hôtel, ça signifie plus de visiteurs, explique-t-il. Des gens qui iront manger sur la Provencher. Ce serait vraiment bien. »

Et pour l'endroit, pas de problème! Le terrain au 155 boulevard Provencher où était situé jusqu'à récemment le restaurant Step'n Out et les deux l'entourant appartiennent à Entreprises, Riel. « On pourrait utiliser cet espace pour construire un hôtel », avance Normand Gousseau.

Donner un nouveau souffle

Selon Normand Gousseau, la Provencher ne bénéficie pas actuellement de son plein potentiel. « C'est une artère qui a beaucoup de potentiel », souligne-t-il. Mais pour le moment, on y retrouve à peine une vingtaine d'entreprises. Des entreprises qui se battent pour faire leur place tandis que d'autres plient bagages après quelques temps.

Dans les derniers mois, trois entreprises ont fermé leur porte sur la Provencher. D'abord le restaurant vietnamien Sawatdee (pour des raisons sanitaires), ensuite Step'n Out et enfin le dépanneur qui s'est installé il y a seulement une année environ. Une situation qui semble pourtant normale. « Ce n'est pas différent de ce qui se passe sur d'autres rues, explique Normand Gousseau. Sur la Corydon ou la Osborne c'est la même chose.

« C'est partout la même chose en ville », renchérit Shawn Brandson. Par ailleurs, ce dernier note que pendant que certains partent, d'autres s'installent. « La place où se trouve la chocolaterie est restée vide pendant environ cinq ans, constate-t-il. Le Café Postal aussi, il n'y avait rien à sa place avant. »

« Si l'on constate plus les fermetures d'entreprises, c'est parce que on a tous les yeux rivés sur le boulevard, pense Normand Gousseau. On a tous des attentes et c'est une bonne chose. »

Mais le développement de cette artère pourrait se faire plus tôt que tard. Normand Gousseau a pour l'heure les yeux rivés sur l'ouverture officielle du Musée des droits de la personne. « Je suis sûr que ça va faire avancer les choses, assure-t-il. Un jour on va atteindre notre objectif pour le boulevard Provencher et passer à autre chose. »


photo : Wilgis Agossa
Le directeur général d'Entreprises Riel, Normand Gousseau espère, dans les prochaines années voir un hôtel sur la Provencher.

GARDERIES

5 000 places d'ici 5 ans!

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Durant les cinq prochaines années, le gouvernement manitobain s'engage à construire de nouvelles garderies en plus d'assurer la création de 5 000 nouvelles places subventionnées. C'est ce qui ressort du troisième plan quinquennal du gouvernement provincial qui a été dévoilé le 1er mai dernier. Au total, 25 millions $ seront utilisés pour la construction ou la rénovation d'une vingtaine de garderies.

L'un des objectifs est de réduire la liste d'attente au niveau des garderies. Selon un membre du Comité de la coalition de garde d'enfants du Manitoba (CCCM), Susan Prentice, très peu d'enfants bénéficient actuellement d'une place en garderie. « Il y a de la place seulement pour un enfant sur cinq, déplore-t-elle. Et c'est cher! » C'est d'ailleurs pour cela que cette coalition, en collaboration avec l'Association de garde d'enfants du Manitoba (MCCA) a lancé une campagne provinciale de garde d'enfants dans laquelle elle demande au gouvernement de créer une commission sur l'apprentissage et la garde d'enfants intégrés dont le mandat sera d' « examiner les lacunes dans la politique du Manitoba pour les enfants, explique Susan Prentice.

« Notre gouvernement préfère faire de petits changements, poursuit-elle. Il faut penser ensemble à une solution durable. C'est toujours rentable de penser à long terme car nous avons des obligations pour nos enfants. »

Car au Manitoba, environ la moitié des garderies sont dans des écoles. Plusieurs sont dans des endroits sans fenêtres. De plus, « le tiers des garderies manque de personnel », ajoute Susan Prentice.

Toutefois la situation n'est pas la plus grave au Manitoba. D'ailleurs, la province se vante d'être celle dans laquelle les services de garde sont les plus abordables au Canada après le Québec.

Éditorial



par Lucien Chaput

Je vous propose « Tché-près-guy »

En voiture, à mi-chemin entre Bélair et Saint-Boniface, CBC Manitoba à la radio. L'animateur de l'émission *Up to speed* réussit à peine à contenir son enthousiasme. Restez à l'écoute. Une interview de tonnerre s'en vient. Il va s'entretenir avec quelqu'un qui a quitté la Hongrie à la nage, à la nage oui! pour devenir, 45 années du tard, recteur d'une université manitobaine.

Ismaila Alfa, l'animateur de l'émission, est en pleine conversation avec Gabor Csepregi, le prochain recteur de l'Université de Saint-Boniface. Le soleil brille sur la 59 en cet après-midi d'avril. Comme disait un ancien Manitobain (décédé) originaire d'Espagne : « On vit dans un *poutain* de bon pays! »

Vraisemblablement, on n'est plus à l'époque où un John Harvard s'entretiendrait avec un Roland Cloutier. Et ce n'est pas seulement les noms de famille qui ont changé. Il n'y a pas si longtemps que ça, il fallait un « scandale » pour que le Collège universitaire de Saint-Boniface mérite l'attention de la CBC.

Le traitement accordé à l'annonce du 46e recteur de l'Université de Saint-Boniface par la radio de langue anglaise de la CBC cadrait merveilleusement bien avec les intérêts d'un grand public, tant anglophone que francophone. C'est l'histoire canadienne typique de l'immigrant qui a réussi : le jeune Gabor quitte à l'âge de 18 ans son pays sachant que son avenir était ailleurs que sous le régime communiste.

C'est l'histoire d'un athlète accompli – capitaine de l'équipe canadienne de water-polo en 1972 et 1976, entraîneur de l'équipe canadienne de 1978 à 1984 – qui détient aussi un doctorat en philosophie et une maîtrise en théologie de l'Université Laval. *Mens sana in corpore sano*, un esprit sain dans un corps sain, comme aimaient le rappeler les bons pères jésuites qui ont assuré la direction du Collège de Saint-Boniface de 1885 à 1969.

Durant l'entretien, on apprend que le futur recteur est trilingue : hongrois, français, anglais. D'ailleurs, raconte-t-il, son père lui avait dit de ne pas revenir en Hongrie avant de connaître le français et l'anglais. Pourquoi? Parce que le Canada est un pays bilingue. (C'est comme ça qu'on est perçu, n'en déplaise à John Russell Baird, ministre des Affaires étrangères du Canada, qui trouvait les cartes d'affaires bilingues trop chargées.)

Professeur de philosophie, directeur de collège universitaire, Gabor Csepregi occupait depuis l'année 2000 le poste de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'Université de Saint-Boniface. Sa nomination au poste de recteur s'inscrit donc dans la continuité : une pratique établie lors de la nomination de la rectrice actuelle Raymonde Gagné, celle de promouvoir une personne de l'interne à la tête de la seule université francophone de l'Ouest canadien.

La nomination de Gabor Csepregi redéfinit et maintient en même temps une autre tradition établie au début des années 1980 avec l'embauche de Paul Ruest, celle de nommer à un des plus importants postes institutionnels de la francophonie manitobaine un francophone du Manitoba.

Ça relève de l'histoire ancienne, sans doute. Mais je me souviens d'un temps où l'élite franco-manitobaine, celle des baby boomers, ne voyait pas toujours d'un bon œil d'aller chercher ailleurs une personne pour des postes-clé comme celui de recteur. Sans nier la nécessité de combler au départ l'expertise qui manquait à une communauté nouvellement libérée d'un encadrement clérical étouffant, ces boomers rendus à la force de leur âge, réclamèrent ces postes pour eux-mêmes.

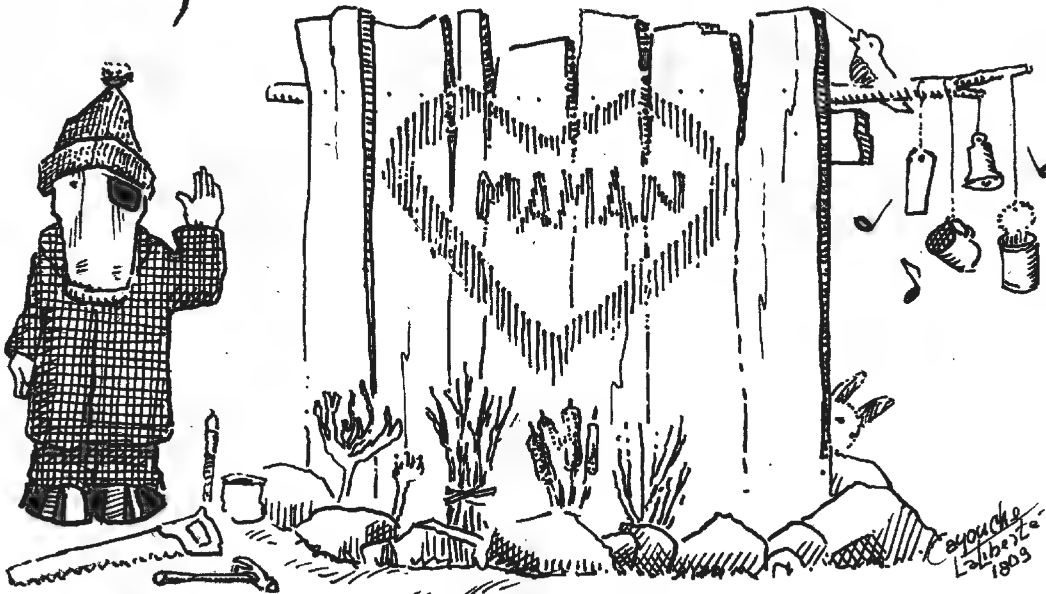
Ce n'était pas nécessairement une action blâmable. Le Manitoba français n'était plus terre de mission. La francophonie manitobaine avait muri, s'était modernisée, s'était éduquée et était prête à relever tous les défis. La nomination de Gabor Csepregi est un autre pas dans cette maturité toujours croissante de la francophonie manitobaine.

D'ailleurs, ce n'est pas la première fois qu'on a à apprendre comment prononcer un nouveau nom. (Je n'ai pas l'oreille à ce genre de chose – on n'en a pas besoin dans la presse écrite –, mais je vous propose quand même la prononciation suivante : Tché-près-guy.)

N'oublions pas que la francophonie manitobaine n'a jamais été « monoculturelle ». Aux Métis de pères canadiens-français ou écossais se sont joints des Canadiens français du Québec, de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre. Puis ce fut, au tournant du 20e, des francophones de l'Europe : France, Belgique, Suisse.

Fin 20e siècle, ce sont des francophones du continent africain, que la science a établi comme le lieu d'origine de tous les humains. Sans oublier les francophones issus de ce mélange entre groupes anciennement étrangers qui font que Arbez et Meridji, Gaboury et Diallo, Toupin et Selinger, sont, avec ou sans trait d'union, autant des noms franco-manitobains que Forest, Gauthier et Pelletier.

Dans un entretien diffusé à Ici Radio-Canada, Gabor Csepregi a indiqué son souhait de tisser des liens plus étroits avec les francophones du Manitoba et leurs institutions. N'hésitons pas de le prendre au mot, lui et le personnel de son institution. Leurs connaissances et leur expérience de vie seront vitales à la grande réflexion identitaire qui se profile à l'horizon. Si jamais des États généraux de la francophonie manitobaine dignes de ce nom ont lieu.



À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur ***www.la-liberte.mb.ca.***

Députée de Saint-Boniface, tenez-vous debout!

Lettre ouverte à la Ministre du patrimoine et députée conservatrice de Saint-Boniface, Shelly Glover

Madame Glover,

La protection et l'épanouissement de la langue française de même que l'avancement des langues officielles au pays sont en tête des priorités du Nouveau Parti démocratique. C'est pourquoi, pour la troisième fois, j'ai présenté un important projet de loi visant à faire du bilinguisme une condition essentielle à la nomination des juges de la Cour suprême du Canada.

Comme ce fut le cas pour le projet de loi C-419 présenté par ma collègue, la députée québécoise Alexandrine Latendresse, qui visait à faire du bilinguisme un critère essentiel à l'embauche d'agents du Parlement comme le vérificateur général, j'espère que vous appuierez mon projet de loi C-208 le jour du vote, le 7 mai prochain. Il est essentiel que cette condition de nomination s'applique également aux juges du plus haut tribunal du pays. Monsieur Bernier avait qualifié l'initiative de ma collègue, Mme Latendresse, « d'excellent projet de loi ». Mon projet de loi s'inscrit dans la même veine et j'espère de tout cœur obtenir votre appui.

Comme vous le savez, la Cour suprême est la dernière instance judiciaire pour les Canadiens. Pouvoir se faire comprendre sans intermédiaire par tous les juges est essentiel. On ne peut se fier à la traduction et à l'interprétation simultanée qui connaissent certaines limites. Le bilinguisme des juges est une question d'égalité des francophones et des anglophones dans l'accès à la justice.

Les Québécois et les francophones du pays ont déjà témoigné en grand nombre leur appui à mon projet de loi et en tant que ministre des Langues officielles, vous avez la responsabilité d'assurer la vitalité et l'épanouissement des communautés de langues officielles au pays.

Je vous invite donc à voter en faveur de mon projet de loi sur le bilinguisme de la Cour suprême lors du vote le 7 mai prochain. C'est une question d'égalité et de justice.

Yvon Godin
Député d'Acadie—Bathurst
Porte-parole de l'opposition officielle en matière de langues officielles
Le 2 mai 2014

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante.

RESTAURATION

Stella's remplacera Chez Cora

Les dés sont joués. C'est un restaurant de la chaîne winnipégoise, Stella's qui occupera l'espace de restauration du Centre culturel franco-manitobain dès le 1er septembre prochain.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

C'est désormais officiel. Le bail du restaurant Chez Cora situé dans les locaux du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) ne sera pas renouvelé. À sa place, s'installera dès le 1er septembre prochain un restaurant de la chaîne winnipégoise, Stella's.

En attendant la signature officielle du bail, la directrice générale du CCFM, Sylviane Lanthier a annoncé que les négociations sont bien avancées. « On a désormais une entente pour le bail, assure-t-elle. Il reste encore de petits détails à régler mais l'essentiel est fait. »

Enthousiasme!

Une annonce qui semble ne pas déplaire à une certaine partie de la communauté. Dès la publication de l'information, les médias sociaux ont été pris d'assaut par plusieurs personnes qui ont laissé libre cours à leurs sentiments. On pouvait y lire : « Stella's au CCFM!!! » ou encore « wow super bonnes nouvelles... Y va falloir que je visite plus souvent! »

Mais fiers francophones, d'autres espèrent que l'anglais ne soit pas dorénavant la règle dans cet espace du CCFM. « Pourvu qu'on se fasse servir en français », écrit un internaute. Mais la directrice du CCFM se fait rassurante. « On avait indiqué à tous ceux qui étaient intéressés par cet espace que le service en français était vraiment important, dit-elle.

« On n'est pas dans un centre commercial ici. On n'est pas n'importe où ajoute-t-elle. Nous sommes installés dans un centre culturel dont le mandat est de valoriser la culture en français. »

Une condition que les prochains locataires de l'espace de restauration du CCFM semblent aussi avoir à cœur. « Nous savons que le CCFM est très connecté avec la communauté francophone et notre souhait, ce n'est pas juste d'offrir du service en français mais un service qui montrera notre engagement envers cette communauté francophone », assure le directeur exécutif de Stella's, Grant Anderson.



photo : Wilgis Agossa

La directrice générale du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), Sylviane Lanthier affiche sa satisfaction par rapport au choix de Stella's dont le directeur exécutif, Grant Anderson est à droite sur la photo.

« Les prochains locataires nous ont proposé d'avoir deux menus, un en français et l'autre en anglais, témoigne Sylviane Lanthier. Ils ont dit qu'ils présenteront toujours le menu en français d'abord et l'autre sur demande. »

De plus, le nouveau restaurant sera ouvert de 7 h à 23 h et servira les trois repas de la journée. Un service d'alcool y sera également disponible. « On voulait un restaurateur qui voudrait jouer avec le mandat culturel du CCFM, être un partenaire davantage avec nous. Et l'offre de Stella's était la meilleure. »

Par ailleurs Stella's promet d'offrir un service de traiteur et de mettre en valeur la terrasse. La promotion des artistes francophones reste aussi une des priorités du nouveau restaurateur qui sera au CCFM dès septembre. « Nous voulons vraiment travailler avec la communauté », souligne Grant Anderson.

Déception Chez Cora

Alors que certains sont heureux, les responsables de Chez Cora ne cachent pas leur frustration. « Nous avons offert tout ce que l'autre partie a offert, affirme la franchisée de Chez Cora à Saint-Boniface, Tina Wood. Nous n'avons plus rien. Nous avons tout perdu.

« On nous avait dit d'envoyer une offre qui ouvrirait la porte pour des discussions, mais on n'en a jamais eues, ajoute-t-elle. J'ai demandé à les rencontrer et ils ont refusé. »

Tina Wood assure aussi qu'elle aurait préféré apprendre la nouvelle autrement. « C'est par CBC que mes employés ont appris qu'ils allaient perdre leur emploi, explique-t-elle. Ils étaient tous en larmes quand ils m'ont appelée. Le CCFM aurait dû m'avertir pour que je les prépare avant. »

Mais la directrice du CCFM s'en défend. « On leur a envoyé un courriel bien avant d'envoyer notre communiqué de presse », répond Sylviane Lanthier.

Malgré tout, Chez Cora reste conscient du fait que la fin officielle de leur bail est bien pour le 31 août prochain.

Dans les prochaines semaines, le bail avec les nouveaux locataires sera officiellement signé. Un contrat qui sera de dix ans avec une possibilité de renouvellement de deux fois cinq ans. « Stella's pourrait rester là pour les vingt prochaines années », confie Sylviane Lanthier.

Toutefois, s'il est vrai que Stella's sera le nouveau locataire des lieux dès septembre, il faudra attendre la fin des travaux de rénovation pour que le restaurant accueille ses premiers clients. « On commencera dès que possible! lance Grant Anderson. On a bien hâte de faire partie de cette communauté. »

DROIT ET MÉDIAS

Un potentiel pédagogique?

Les caméras de télévision dans les cours provinciales serviront-elles à renseigner les gens sur le fonctionnement du système juridique? Ou contribueront-elles à leur confusion? Michel Lagacé et Jean-Claude Bernheim commentent.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Les caméras ont diffusé l'audience de la Cour d'appel du Manitoba, le 30 avril dernier, dans la cause de Jérôme Labossière, dans le cadre d'un projet-pilote de la Province visant à permettre la télédiffusion de certains procès des trois cours provinciales.

Il s'agissait de la deuxième télédiffusion du genre au Manitoba. Le 16 avril dernier, la Cour du Banc de la Reine avait diffusé un verdict dans la cause de Cassandra Knott,


Archives La Liberté
Jean-Claude Bernheim.

accusée de meurtre non prémédité. Dans le cas Labossière, on se rappellera que le Franco-Manitobain originaire de Saint-Léon avait été reconnu coupable, en janvier 2012, du meurtre au premier degré de ses parents, Fernand et Rita, et de son frère, Rémi.

La télédiffusion de tribunaux n'est pas un phénomène nouveau. En effet, de nombreux pays, d'Asie et d'Europe, ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui ont des systèmes judiciaires semblables à celui du Canada, ont autorisé la présence de caméras lors de causes importantes. En outre, 47 états des États-Unis diffusent, par le biais de CourTV, des jugements chaque jour.

Au Canada, la Cour suprême a permis l'installation d'une caméra en 1982. Mais la diffusion des procès, tant au niveau fédéral que dans les provinces, fait toujours l'exception à la règle.

Le commentateur politique, Michel Lagacé, accueille favorablement la décision de permettre la diffusion de certains cas juridiques. « À mon avis, le judiciaire s'adapte, avec un peu de retard, aux technologies bien connues, déclare-t-il. La présence des caméras est souhaitable. De nos jours, le public est souvent mal informé, notamment par les émissions américaines, qui créent de fausses impressions quant au fonctionnement du système judiciaire. En fait, le judiciaire demeure mystérieux pour trop de gens. En observant un procès authentique, le public saura davantage comment fonctionnent nos cours. Et il viendra à comprendre avec quelles précautions elles opèrent avant de juger d'un crime. »

Criminologue chargé de cours à l'Université Laval, Jean-Claude Bernheim estime, lui aussi, que la présence des caméras dans les cours provinciales, a « un potentiel pédagogique ». Mais avec certaines réserves.

« La télédiffusion, à mon point de vue, a pour but de conduire le public vers une meilleure compréhension du système juridique, affirme-t-il. Les procès choisis pour la diffusion devraient alors être accompagnés d'un certain nombre d'explications, fournies par des experts qui pourraient expliquer le rôle de la police, des avocats de la Couronne et de la défense et du juge. De plus, compte tenu de la nature de certains témoignages, il faudrait ajouter d'autres explications. Il ne serait pas question de faire des jugements sur ce qui a été dit, mais plutôt de situer les témoignages dans le contexte juridique plus large.

« Un procès est construit, poursuit-il. Il a un scénario qui présente les faits de telle manière. Les choses ne se font pas au hasard. C'est important que les gens puissent savoir comment et pourquoi ça se passe. Sans cette mise en contexte, le public, qui ne connaît pas le fonctionnement du droit pénal, pourrait mal interpréter ce qui se passe. Si la mise en contexte n'est pas bien effectuée. Si elle est rapide, voire superficielle, des problèmes se poseront. »

Michel Lagacé fait remarquer que la télédiffusion des procès, bien qu'avantageuse pour le grand public, aura « inévitablement un impact sur les personnes plus directement affectées par les crimes examinés ». « Il n'y a aucun doute qu'il y aura des cas qui seront pénibles, voire extrêmement pénibles, pour les gens associés de près ou de loin, affirme-t-il. Certains parents auront du mal à regarder un procès concernant l'enlèvement d'un enfant. Dans le cas Labossière, il est évident que les membres de la famille, ou encore les résidants de Saint-Léon, seront affectés, par sympathie pour les victimes ou encore parce qu'ils ont connu l'accusé. En bout de ligne, il faut se rappeler qu'un procès n'est pas un divertissement. Les gens devront être prudents. »



photo : Daniel Bahuaud

Explorer Saint-Boniface

Près de 50 personnes ont participé, le 4 mai dernier, à la toute première tournée pédestre Jane's Walk à avoir lieu à Saint-Boniface.

Animée par Catherine Logan et Michelle Gervais, de l'organisme Tourisme Riel, la randonnée était organisée dans le cadre de Jane's Walk, évènement national nommé en l'honneur de Jane Jacobs, urbaniste qui a beaucoup écrit sur le développement communautaire des villes. « La marche encourage les gens de visiter à pied leur quartier, afin d'explorer, célébrer et mieux apprécier leur voisinage, explique la directrice de Tourisme Riel, Michelle Gervais. En nous promenant, nous avons discuté de l'histoire et des beautés architecturales du quartier, et répondu à des questions sur son développement actuel. »

En effet, des représentants d'Entreprises Riel et de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface ont accompagné le groupe, pour répondre à des questions sur le développement commercial, touristique et résidentiel du Vieux Saint-Boniface. Les participants ont, quant à eux, apprécié la randonnée. « Bien qu'il y aît eu 22 Jane's Walk à Winnipeg, j'ai tout de suite voulu participer à celle de Saint-Boniface, indique une résidante de Saint-James, Carolyn Trono. C'est un quartier que je connaissais à peine. » « J'ai pu approfondir mes connaissances sur l'histoire du quartier, ajoute un résidant du Vieux Saint-Boniface, Craig Allard. J'ai beaucoup appris, sur l'ancien Hôtel de Ville et la Cathédrale, tout en me dégourdissant les jambes après notre long hiver. »

Sur la photo, Catherine Logan de Tourisme Riel raconte l'histoire de la construction, en 1906, de l'ancien Hôtel de Ville de Saint-Boniface.

RADIO-CANADA

Avis sur les consultations

Les participants à la consultation publique organisée par Radio-Canada le 29 avril dernier avaient bien des choses à dire. Mais au terme de la rencontre certains sont restés sur leur fin.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

La question du financement de la Société Radio-Canada (SRC) et de la fourniture de ses services aux minorités francophones étaient au cœur des débats lors de l'assemblée publique organisée par le diffuseur national le 29 avril dernier à Edmonton en Alberta. Selon un communiqué diffusé par les responsables de Radio-Canada, 440 personnes ont participé à cet échange qui se déroulait aussi par le biais de la webdiffusion.

Cette première séance de consultation publique fait suite aux compressions annoncées le 10 avril dernier qui verront, durant les deux prochaines années, 657 employés de la CBC/SRC perdre leur emploi. Parmi eux, 312 proviennent du service français. Une inquiétude qui a été largement partagée par les participants.

« Moi, ce que je voulais savoir en m'inscrivant en ligne c'était comment Radio-Canada allait réagir face à ces compressions sans que ça affecte nos communautés, explique l'un des participants manitobains au forum, Mathieu Allard. Je n'ai même pas eu besoin de poser la question. Plusieurs autres participants avaient la même question. »

« Les communautés francophones en situation minoritaire sont trop peu visibles, poursuit un autre participant, Walter Kleinschmit. Le téléjournal national ne doit pas être un téléjournal du Québec. On veut plus. »

Il estime aussi pour sa part que les francophones sont largement désavantagés par rapport aux anglophones. « Écouter Radio-Canada en français, c'est comme si on est citoyen à moitié, confie-t-il. Si on n'est pas bilingue, on n'a pas toute l'information. Et tout le monde n'a pas le temps de regarder deux différentes chaînes pour s'informer. »



Archives La Liberté
Walter Kleinschmit et Justin Johnson ont participé à la consultation publique organisée par Radio-Canada le 29 avril dernier.

« Il faudrait qu'on dise au gouvernement que c'est assez! renchérit le président du Conseil Jeunesse Provincial (CJP), Justin Johnson qui a également participé à la rencontre. Si les coupures continuent, ça va arriver à un point où Radio-Canada ne pourra plus répondre aux besoins des minorités francophones. »

Un point de vue de la jeunesse franco-manitobaine qui réclame sa place dans la communauté et dans les différents débats. Et selon Justin Johnson, il ne faudrait pas que la jeunesse en arrive à perdre cette place de choix au niveau du diffuseur public car elle veut bien continuer à se faire entendre sur le plan national.

« Depuis quelques années, ici chez nous, on sent qu'il y a une prise de conscience pour avoir une perspective jeunesse, souligne-t-il. On ne veut pas perdre ça! »

La rencontre aura été très bénéfique selon le futur recteur de l'Université de Saint-Boniface, Gabor Csepregi. « Les participants ont posé de très bonnes questions et ont exprimé leur soucis d'avoir de la programmation en français de très haute qualité », témoigne-t-il.

Mais cette satisfaction n'est pas partagée par tous. Pour Walter Kleinschmit, il y a bien sûr eu beaucoup de questions mais trop peu de réponses constructives. « J'étais très déçu du format, lance-t-il. C'est un format qui n'a pas encouragé le développement d'idées et de vision. « C'était comme si les dirigeants de Radio-Canada n'étaient pas là pour nous écouter mais plutôt pour défendre les actions du gouvernement, déplore-t-il.

« On demandait toutes sortes de choses et c'était toujours justifié si ce n'était pas là!, ajoute-t-il. Je pense qu'ils voulaient juste rassurer le public qu'ils allaient faire de leur mieux pour préserver les services. »

Mais Gabor Csepregi estime pour sa part que le temps était trop court pour aborder tous les points. « Je pense qu'il nous ont écoutés. On ne pouvait pas répondre à tout en 1 h 30, souligne-t-il. C'était peut-être un peu moins critique mais, tirons le meilleur parti de cette expérience. »

« Il faut s'attendre que pour un si grand territoire, on ne peut pas répondre à toutes les questions en si peu de temps », ajoute Justin Johnson.

Mais les discussions restent ouvertes. La prochaine consultation se fera en Ontario à l'automne prochain. Mais en attendant, la SRC s'est dite ouverte à ce que le dialogue continue. Une demande qui n'est certainement pas tombée dans l'oreille d'un sourd car déjà, le CJP invite la SRC à rester à l'écoute de la jeunesse franco-manitobaine.

« Nous espérons que Radio-Canada est à l'écoute des États généraux de la communauté franco-manitobaine. C'est un exercice dont Radio-Canada peut profiter comme vision, pour savoir où se situer par rapport à nous et comment mieux nous refléter », conclut Justin Johnson.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ROGER PIERRE COURREGE, anciennement de Winnipeg, Manitoba, retraité et décédé en France le 7 mars 2014.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 10 juin 2014 de sorte qu'après cette date l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers en tenant compte seulement des réclamations dont l'exécutrice aura été notifiées.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour d'avril 2014.

Cabinet d'Avocats
R.E. Teffaine, Q.C. / c.r.
Law Corporation
Procureurs de la succession

L'Assemblée générale annuelle de la Corporation Maison Gabrielle-Roy inc.
aura lieu
Le jeudi 15 mai 2014 à 19 h
au 375, rue Deschambault à Saint-Boniface.

Pour des renseignements,
ou pour confirmer votre présence, composez le ***(204) 231-3853***
ou envoyez un courriel à ***info@maisongabrielleroy.mb.ca***.

Gabrielle Roy
LA MAISON GABRIELLE-ROY

DSFM

De la construction en vue

La Division scolaire franco-manitobaine a adopté son plan quinquennal en immobilisation. Plusieurs infrastructures pourraient être érigées d'ici 2020-2021.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Parmi les priorités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), se trouve en premier plan la construction d'un nouveau gymnase pour l'école Gilbert-Rosset située à Saint-Claude. Les différentes priorités de la DSFM sont inscrites dans son nouveau plan quinquennal en immobilisation qui a été adopté le 30 avril dernier lors de la réunion mensuelle de la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM).

« Avec l'augmentation de nos effectifs et nos différents projets, on aura plusieurs projets de construction d'ici l'année scolaire 2020-2021 », annonce le directeur général de la DSFM, Alain Laberge. Car à part le gymnase de l'école Gilbert-Rosset, la DSFM a également en projet la construction de deux nouvelles écoles à Winnipeg, dans le sud-est et le nord-est de Winnipeg.

« Des écoles comme les écoles Lacerte et Christine-Lespérance sont à pleine capacité, affirme-t-il. Si on ne fait rien, d'ici quelques années, on va en arriver à faire comme à l'école Taché où on a dû refuser des élèves. »

C'est donc pour éviter ces désagréments que la DSFM met un focus sur la construction de plusieurs salles de classe dans son plan quinquennal. « Nous envisageons aussi dans ce plan l'agrandissement de quatre de nos écoles », informe Alain Laberge.

De plus, il pourrait y avoir d'ici quelques années, le secondaire à l'école Roméo-Dallaire. À cet effet, une étude va bientôt débuter afin d'étudier le besoin. « On s'aperçoit qu'on perd des élèves car l'école de la DSFM la plus proche c'est le collège Louis-Riel, confie Alain Laberge.

« On ira donc parler aux parents et si c'est effectivement un besoin, on pourrait ouvrir la 8e année d'ici deux ou trois ans et ensuite les autres classes au fur et à mesure », renchérit-il.



Archives La Liberté

Le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, Alain Laberge expose son plan quinquennal en immobilisation qui verra la construction de plusieurs infrastructures d'ici 2020-2021.

Mais le plan quinquennal de la DSFM s'intéresse aussi au domaine des métiers. Alors que la DSFM a lancé cette année son programme d'exploration des métiers en partenariat avec le Winnipeg Technical College, elle veut désormais s'y consacrer un peu plus. D'ici 2020, « on vise à avoir nos propres établissements », lance Alain Laberge. En effet, la construction d'un campus de métiers est l'une des priorités de la DSFM. Les élèves pourront obtenir de la formation des métiers comme la mécanique, l'électricité et autres.



photo : Daniel Bahuaud

Des jeunes orateurs émérites

Quelque 130 élèves ont convergé, le 3 mai dernier, vers l'Université de Saint-Boniface, pour participer à la finale provinciale du 31e concours d'art oratoire de Canadian Parents for French-Manitoba.

L'évènement, qui a réuni des jeunes de niveau élémentaire et secondaire de 16 divisions scolaires, a permis aux élèves d'immersion française, de français de base et de français langue première de s'exprimer sur une brochette de sujets, allant de l'impact des médias sur l'image du corps, à l'importance de la vaccination contre le virus du papillome humain. « Je participe au concours depuis la 3e année, explique une élève de 11e année du centre scolaire Léo-Rémillard, Sharice Molgat. Au fil des années, le concours m'a aidée a avoir plus de confiance et à développer mon vocabulaire. »

La présidente de Canadian Parents for French-Manitoba, Paulette Vielfaure Dupuis, est du même avis. « Tout ce qu'un élève fait pour se préparer pour le concours répond aux objectifs pédagogiques de l'enseignement du français, et en particulier du français en tant que langue seconde, souligne-t-elle. Nos 7 300 participants ont d'abord fait leur recherche, pour ensuite écrire et présenter leur sujet. Et à chaque étape, il y a une réflexion sur la langue, le vocabulaire et la bonne communication. »

Sur la photo, on aperçoit les gagnants de niveau secondaire du concours d'art oratoire : Elena Basford (immersion précoce 11e et 12e), Usna Muhindo (immersion précoce 9e et 10e), Sharice Molgat (français 11e et 12e), Demiana Ekladious (français de base 9e à 12e), Kasra Khadem (français de base étendu), Yu Qi Wu (immersion tardive 11e et 12e), Kayla Peters (français de base 11e et 12e) et Lucy Assante (français de base étendu 11e et 12e).

CULTUREL

CHANSON FRANCOPHONE

Créer un répertoire pour l'Ouest

D'ici 2017, un répertoire de la chanson francophone pourrait permettre d'avoir une vue d'ensemble sur cette industrie dans l'Ouest canadien.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Dans trois ans, l'Ouest canadien pourrait se targuer d'avoir un **Répertoire de la chanson d'ici**. Il s'agit d'un projet qui a germé dans la tête de deux passionnés de la musique francophone, Ronald Tremblay et Viviane Roy Mazerolle. Ce projet se fera en partenariat avec le Chant'Ouest et le 100 NONS.

Embarqués dans cette aventure depuis quelques années, c'est seulement le 23 avril dernier qu'ils ont, de façon officielle, entamé les premiers pas vers sa concrétisation.

« Je suis une fervente admiratrice de la musique qui se fait ici, déclare Vivianne Roy Mazerolle. Je me suis très vite rendu compte qu'il y a beaucoup de talent ici au Manitoba, mais du talent qui n'est pas connu ailleurs. »



photo : Wilgis Agossa

Avoir un **Répertoire de la chanson d'ici,** dans quelques années, tel est le rêve de Vivianne Roy Mazerolle qui a hâte de voir le projet avancer.

« J'ai énormément de respect pour les artistes, poursuit Ronald Tremblay qui intervient au niveau de la promotion des artistes de l'Ouest depuis une trentaine d'années. C'est important de les valoriser, de les faire connaître. »

Deux amoureux de la musique francophone qui unissent leurs efforts pour que reste à jamais une trace du travail de ces artistes qui sont des ambassadeurs de la culture francophone. C'est en effet le but de cet outil qui dans un premier temps permettra de répertorier les artistes entre 1967 et 2017 sur un support imprimé.

Selon Ronald Tremblay, cet outil sera d'une utilité certaine pour tous. « L'histoire de la chanson francophone a été écrite de part et d'autres dans les provinces mais il n'y a rien qui représente l'environnement de la chanson francophone dans l'Ouest du Canada, déplore-t-il.

« Ce répertoire va nous permettre de mieux nous connaître entre nous, poursuit-il. Des artistes manitobains qui seront mieux connus en Saskatchewan et réciproquement. »

« C'est une opportunité de faire connaître ce qui se fait dans la francophonie musicale », ajoute Vivianne Roy Mazerolle. « Ça va aussi donner un sentiment d'appartenance », complète Ronald Tremblay.

De plus, le Répertoire de la chanson d'ici pourrait être utile aux diffuseurs qui auront ainsi très facilement accès à la biographie des différents artistes. « Cet outil nous permettra de faire connaître nos artistes, même sur le plan international », souligne Ronald Tremblay.

N'est pas artiste qui veut. Il ne suffira pas d'avoir composé une chanson pour avoir une place dans cet outil. « Il va falloir faire une sélection, confie Vivianne Roy Mazerolle. On ne peut pas mettre tout le monde au même titre. » Un jury sera donc constitué dans les différentes provinces pour faire cette partie du travail.

Mais le chemin pour y arriver est encore long. Il faudra surtout des moyens. Pour l'heure, le comité de travail a un budget estimatif de 100 000 $. « Mais ce n'est qu'une estimation, précise Ronald Tremblay. C'est un énorme projet! »

À part la version papier de ce répertoire, les initiateurs du projet envisagent avoir une version Web. « On veut offrir un outil didactique, confie Ronald Tremblay. Sur le Web, on pourra faire des mises à jour plus souvent. Ce qui ne sera pas le cas pour la version imprimée. »